#Article - Colette ou la colocation intergénérationnelle

Colette ou la colocation intergénérationnelle

La startup cofondée en décembre 2019 est partie d'un constat simple : d'un côté, les étudiants ont de plus en plus de mal à se loger et de l'autre, les seniors se sentent de plus en plus seuls. Des parents séparés, par exemple, n'ayant plus d'enfants à la maison et disposant de chambres vides se réjouissent d'accueillir des étudiants chez eux.

Colette réunit six amis entrepreneurs issus de startups telles que Mention, Virtuo, Djump, BlaBlaCar ou encore Sézane. Un objectif commun : réinventer la cohabitation intergénérationnelle autour des valeurs d'entraide, de partage et de solidarité. Un pari d'avenir confirmé par une toute dernière levée de fonds de 3 millions d'euros auprès du fonds Mutuelles Impact, initié par la Mutualité Française et géré par XAnge en partenariat avec Investir&+, Founders Future et Evolem.

Articles

https://www.lequotidiendesseniors.fr/colette-un-nouveau-club-dactivites-pour-jeunes-retraites/

Colette, la plateforme de colocation intergénérationnelle, vient de lancer son club d'activités pour seniors et jeunes retraités, pour favoriser le passage à la retraite, stimuler son quotidien et briser la routine. On dit bravo!

Le passage à la retraite est souvent synonyme de baisse des relations sociales et il devient alors difficile de faire de nouvelles rencontres. Suite à une demande

grandissante de ses membres, Colette, la startup de la colocation intergénérationnelle, a lancé le Club Colette pour lutter contre la solitude et l'isolement.

Ouvert aux plus de 50 ans, ce club propose chaque mois des dizaines d'activités variées en physique mais aussi en ligne (cours de sport, activités culturelles, ateliers bien-être, etc.) pour s'instruire, échanger et tisser de nouvelles amitiés.

Vive la colocation intergénérationnelle!

Fondée en Décembre 2019 par Matthieu Vaxelaire et lancée en mai 2020, **Colette** est une startup visant à démocratiser la cohabitation intergénérationnelle.

Par le biais de sa plateforme digitale, l'entreprise met en relation les étudiants et jeunes actifs à la recherche d'un logement avec des seniors de plus de 60 ans disposant d'une chambre libre dans leur maison ou appartement.

En un peu plus d'un an, Colette a accompagné plus de 140 binômes sur Paris et en Îlede-France. Le système est intéressant puisque la colocation intergénérationnelle peut être une source de revenu non négligeable.

En moyenne, chez Colette, les hôtes perçoivent 6000€ de revenus locatifs annuels nets d'impôts, soit 500€/mois. L'un des avantages de ce contrat réside également dans l'exonération d'impôts sur ce revenu.

En effet, la mise à disposition d'une partie de sa résidence principale permet aux hôtes d'être exonérés sur la contrepartie, le loyer, qu'ils reçoivent, à condition que celle-ci soit modeste. Une incitation fiscale qui a notamment pour but d'accélérer l'adoption du modèle par les propriétaires et locataires de 60 ans et plus.

« Contrairement à la location meublée de tourisme, où les prélèvements sociaux et l'impôt sur ce revenu peuvent être élevés, côté fiscalité, la cohabitation intergénérationnelle ne présente que des avantages!

De plus, nous aidons l'hôte à louer son logement en toute sérénité. Nous avons un véritable rôle d'accompagnement dès l'inscription mais également tout au long de la cohabitation », commente Matthieu Vaxelaire, co-fondateur de Colette.

Plus d'infos sur le Club Colette sur https://leclub.colette.club/

 $\underline{https://s3-us-west-2.amazonaws.com/secure.notion-static.com/741d4b8d-73ec-4}\\ \underline{664-ba25-bccfd899cdc7/COLETTE_BienDire_0122.pdf}$